

ASSEMBLÉE — 37^e SESSION

PLÉNIÈRE

Point 8 : Élection des États contractants qui seront représentés au Conseil**CANDIDATURE DE LA MALAISIE**

(Note présentée par la Malaisie)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Dans cette note, la Malaisie présente sa candidature en vue d'être réélue membre du Conseil de l'OACI, dans la 3^e partie des élections et elle sollicite à cet effet l'appui des États contractants de l'OACI.

<i>Objectifs stratégiques :</i>	Cette note se rapporte à tous les objectifs stratégiques
<i>Incidences financières :</i>	Aucune ressource supplémentaire n'est nécessaire.
<i>Références :</i>	A37-WP/2

1. INTRODUCTION

1.1 La Malaisie a l'honneur d'annoncer sa candidature en vue d'être réélue membre du Conseil de l'OACI dans la 3^e partie des élections qui se tiendront durant la 37^e Session de l'Assemblée de l'OACI.

2. HISTORIQUE

2.1 L'économie de la Malaisie est devenue depuis cinquante ans une des plus mondialisée. De nos jours, elle se place au 21^e rang mondial pour les exportations et au 24^e pour les échanges commerciaux. Ces progrès ont été rendus possibles par les investissements constants qu'elle a faits pour améliorer l'infrastructure et les services de transport liés à ces activités. La politique libérale de l'aviation, les investissements dans l'infrastructure et les services de l'aviation, la conformité avec les normes et pratiques recommandées de l'OACI, la planification judicieuse ainsi que sa collaboration et ses partenariats internationaux ont contribué à faire de la Malaisie un acteur important de l'économie mondiale et une plaque tournante importante de l'aviation dans la région Asie et Pacifique.

3. L'AVIATION MALAISIENNE

3.1 Le succès de la Malaisie dans le domaine de l'aviation, ses réalisations aéronautiques dans l'industrie du transport aérien, ainsi que dans les activités liées à l'aviation sont décrits ci-après :

- a) En 2009, la Malaisie se plaçait au 15^e rang du monde pour ce qui est des tonnes de fret réalisés et 20^e pour les passagers-kilomètres réalisés sur ses services réguliers. Son trafic passagers et son volume de fret ont connu une forte croissance depuis 10 ans. Son trafic passagers total s'est établi à 52 826 887 passagers en 2009 contre 32 636 969 en 2000. Pour sa part, le volume du fret est passé de 474 738 tonnes métriques en 2000 à 809 282 en 2009.
- b) Les systèmes du transport aérien de la Malaisie sont parmi les plus sûrs de la région, aucune mort n'ayant été enregistrée dans ses services réguliers depuis 1995.
- c) Pour promouvoir l'accessibilité et les voyages aériens, la Malaisie a adopté une politique libérale du transport aérien. Elle a conclu des accords de services aériens, dont 20 arrangements ciel ouvert, avec 96 pays. Actuellement, 62 compagnies aériennes étrangères exploitent des vols à destination de la Malaisie.
- d) Les systèmes aéroportuaires de la Malaisie sont très modernes et ils comptent parmi les plus avancés de la région. Il y existe 6 aéroports internationaux, 16 aéroports intérieurs et 87 terrains d'atterrissement. Le principal point d'entrée et de sortie de la Malaisie, l'aéroport international de Kuala Lumpur (KLIA), est un aéroport écologique capable d'accueillir l'Airbus A-380. Il a une capacité suffisante pour développer ses installations et services jusqu'à pouvoir acheminer 100 000 passagers par an.
- e) Le transporteur national malaisien, *Malaysia Airlines* (MAS) est connu depuis longtemps pour la qualité de ses services et pour l'excellence de ses pratiques. MAS exploite des vols vers 58 destinations internationales sur six continents et elle est une des six compagnies aériennes mondiales baptisées *Compagnie 5 étoiles* par Skytrax.
- f) La Malaisie a joué un rôle innovateur et exemplifie parfaitement le succès des voyages aériens bon marché dans la région Asie et Pacifique. Sa compagnie *AirAsia* est la première et la plus importante d'Asie dans cette catégorie. *AirAsia* s'est vue décerner le prix du meilleur transporteur aérien bon marché et Compagnie aérienne de l'année en 2009-2010.
- g) Consciente de l'importance de cette catégorie de transporteurs aériens, la Malaisie a mis en place une infrastructure qui la favorise. Une nouvelle aérogare réservée à ses transporteurs, d'une capacité de 30 millions de passagers, deviendra opérationnelle à KLIA en 2010.
- h) En raison de son emplacement stratégique, la Malaisie occupe une place de tout premier plan dans la structure des routes aériennes de la région et elle continue à moderniser son système de gestion du trafic aérien.
- i) *L'accord bilatéral sur la sécurité de l'aviation* (BASA) conclu entre la Malaisie et les États-Unis a été le premier d'Asie et le cinquième du monde. La Malaisie est

toujours classée dans la Catégorie I du *Programme d'évaluation de la sécurité de l'aviation internationale (IASA)* de la FAA.

- j) Les avions légers Eagle 150 et SME MD-360 conçus et fabriqués en Malaisie sont exportés aux États-Unis, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Les entreprises malaises ont obtenu des contrats pour la fabrication de pièces d'aéronefs en composite utilisées dans la construction des A320, A330 et A380 ainsi que de certaines pièces et éléments d'avionique des Boeing.
- k) La Malaisie se conforme aux conditions des connaissances des langues prescrites dans les Annexes 1, 6, 10 et 11 à la Convention de Chicago. Étant un des premiers États de la région Asie et Pacifique à avoir adopté un Système de gestion de la sécurité (SGS), la Malaisie l'a mis en œuvre à cinq aéroports internationaux et deux aéroports intérieurs, et dans tous les domaines connexes, conformément aux spécifications de l'OACI.

4. ENGAGEMENT DE LA MALAISIE À L'ÉGARD DE L'OACI

4.1 La Malaisie reconnaît que l'OACI est la seule organisation qui soit chargée de promouvoir l'aviation dans le monde. Depuis son adhésion à l'OACI, en 1958, elle a pleinement appuyé les buts, objectifs et efforts que fait l'OACI pour formuler des principes, mettre au point des techniques, encourager la planification et le développement et veiller à la croissance sûre et ordonnée de l'aviation. En plus d'appuyer l'harmonisation des normes, la Malaisie fera tout ce qui est dans son pouvoir pour améliorer la sécurité, la sûreté et l'efficacité et pour atténuer le plus possible l'incidence de l'aviation sur l'environnement. La Malaisie honora aussi ses engagements financiers et fera des contributions volontaires à l'action commune.

4.2 Avec d'autres États contractants, la Malaisie continuera de contribuer aux travaux et à la mission de l'OACI. Elle appuie pleinement les divers efforts et programmes que l'OACI doit faire et appliquer. Elle collaborera avec tous les États pour promouvoir les intérêts de l'aviation et avec l'OACI pour préserver et élargir son action en faveur de la viabilité permanente du transport aérien. La Malaisie s'est aussi engagée à mettre son expérience à la disposition de l'OACI. À cet égard, elle détachera des experts et des ressources qui serviront la communauté internationale de l'aviation civile.

5. CONTRIBUTION DE LA MALAISIE À LA SOLUTION DES DÉFIS ÉMERGENTS QUE L'AVIATION CIVILE DOIT RELEVER

5.1 La Malaisie a contribué à relever les défis émergents qui confrontent l'aviation civile dans les domaines de la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre, l'expansion des ressources humaines, les mesures de sûreté et le renforcement de la coopération.

5.2 Approche en descente continue (CDA)

Les questions d'environnement sont sources de graves préoccupations dans l'aviation actuelle. Pour réagir aux appels en faveur de l'atténuation des effets délétères de l'aviation sur l'environnement, le Département de l'aviation civile de la Malaisie (DCA), avec l'appui de l'Association des compagnies aériennes d'Asie et du Pacifique (AAPA), de MAS, d'*AirAsia*, de Singapore Airlines et de l'Association Malaisienne de pilotes de lignes applique dorénavant la CDA aux aéroports. Des chiffres préliminaires

fournis par l'AAPA indiquent que sur environ 280 arrivées par jour à KLIA seulement, la CDA permettrait d'économiser 165 kg de carburant par vol. Rien qu'à KLIA, l'aviation pourrait économiser jusqu'à 10 millions de dollars. Il est estimé aussi que la CDA pourrait permettre d'économiser chaque année 54 000 mille tonnes d'émissions. La Malaisie s'engage à faire part de son expérience à d'autres prestataires de services de la circulation aérienne.

5.3 Développement des ressources humaines

La Malaisie continuera d'appuyer le développement des ressources humaines dans l'aviation civile grâce à ses programmes de formation d'un personnel suffisant et compétent pour gérer et assurer la maintenance du système mondiale de transport aérien. Depuis 1984, plus de 380 personnes provenant de 56 pays ont été formées dans le cadre de cours dispensés entièrement sous les auspices du *Programme Malaisien de coopérations techniques* (MTCP) qui est un accord bilatéral de coopération technique, où les participants bénéficient de l'expérience de la Malaisie dans ce domaine. De plus, 892 participants provenant de 53 pays ont suivi une formation en sûreté de l'aviation au *Centre malaisien de formation aéroportuaire*. Les huit établissements de formation au pilotage agréés de la Malaisie ont aussi contribué à attaquer la pénurie de pilotes. Depuis 2005, 1513 pilotes y ont été formés. La Malaisie souhaite vivement élargir tous ces programmes de formation et promouvoir sa coopération et sa collaboration avec l'OACI dans le domaine du développement des ressources humaines.

5.4 Le Programme de sûreté de fret (SFP) de l'IATA

La Malaisie participe aussi aux activités relatives à la sûreté de l'aviation. Répondant aux appels lancés en faveur de mesures de sûreté efficaces et bien équilibrées, elle collabore étroitement avec l'IATA pour être à l'avant-garde des activités concernant la sûreté du fret aérien dans le cadre du SFP. Ce programme vise à renforcer la sûreté de la chaîne logistique du fret aérien et à certifier que les chaînes logistiques sécurisées des exploitants aériens se conforment aux normes admises à l'échelon international. La DCA, l'IATA et d'autres partenaires collaborent pour veiller à ce que ce programme, lancé le 1^{er} mai 2010, continue de progresser.

5.5 Coopération accrue

La Malaisie participe activement aux travaux de divers organes de l'OACI et y apporte son expertise, surtout à l'échelon de l'Asie et du Pacifique. La Malaisie a détaché à long terme un auditeur à l'USOAP. Un auditeur malaisien participe aussi à l'USAP. En plus de contribuer financièrement à des activités concernant l'environnement, la Malaisie participe activement et contribue financièrement aussi à des activités régionales telles que COSCAP-SEA, CASP-AP et CAPSCA qui ont amélioré la sécurité, la sûreté et aussi contribue à la lutte contre les maladies transmissibles par les voyages aériens. La Malaisie a accueilli de nombreuses conférences, réunions et cours de l'OACI dont la 45^e Conférence Asie et Pacifique des directeurs généraux de l'aviation civile, plusieurs forums OACI-Banque mondiale sur l'expansion des routes mondiales, la 65^e Assemblée générale annuelle de l'IATA, des réunions du Comité de direction de COSCAP-SEA et de CAPSCA et le cours OACI sur la mise en œuvre des programmes de sûreté nationaux.

6. **CONTRIBUTION AUX ACTIVITÉS DU CONSEIL**

6.1 La Malaisie est fière et honorée d'être membre du Conseil de l'OACI. Depuis son élection au Conseil en 2007, elle a joué un rôle actif et de premier plan dans ses activités et celles de ses nombreux groupes d'experts, comités et groupes de travail. Depuis trois ans, la Malaisie collabore

activement avec les membres du Conseil dans la réalisation des objectifs stratégiques de l'Organisation et dans l'amélioration de sa gouvernance.

6.2 La Malaisie participe activement aux délibérations du Conseil et elle a appuyé toutes ses politiques et toutes les mesures qu'il a prises pour promouvoir la sécurité, la sûreté, l'efficacité, la protection de l'environnement, et les principes de droit dans l'aviation civile internationale. Ayant établi de solides liens avec les autres membres du Conseil, la Malaisie continuera à répondre aux besoins et à relever les défis de l'avenir, en particulier dans la formulation des normes.

6.3 Pendant les délibérations du Conseil, la Malaisie a préconisé et appuyé la nécessité ainsi que le renforcement de la coopération internationale et régionale. En raison de son emplacement géographique stratégique et de l'expertise et des ressources dont elle dispose, la Malaisie souhaite continuer de participer activement aux activités du Conseil pour représenter et continuer de protéger les intérêts des États de la région Asie et Pacifique et contribuer à la poursuite de la mission et à la réalisation des objectifs de l'OACI.

7. CONCLUSION

7.1 La Malaisie souhaite vivement continuer de participer aux activités du Conseil et contribuer à la réalisation des buts et objectifs de l'OACI. Elle s'est engagée à promouvoir le développement d'une aviation mondiale plus sûre, plus efficace et plus progressive.

7.2 Le gouvernement de la Malaisie a l'honneur de présenter sa candidature à la 37^e Session de l'Assemblée et espère que tous les États contractants appuieront sa réélection dans la 3^e partie des élections du Conseil.

— FIN —